

En intégrant l'Institut Agro, AgroSup Dijon, aux côtés d'Agrocampus Ouest et de Montpellier SupAgro, fait le choix de participer à la construction d'un établissement leader sur les questions d'agriculture, d'alimentation et d'environnement.




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **L'INSTITUT
agro Dijon**

*Le nouveau nom
d'AgroSup Dijon!*

2022

TAXE D'APPRENTISSAGE

ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS, INVESTISSEZ DANS LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS.

L'Institut Agro Dijon est le seul établissement d'enseignement supérieur agronomique proposant des formations technologiques et professionnelles, en présentiel ou en distanciel, allant du niveau IV (bac professionnel et bac technologique) au niveau I (mastère spécialisé, master, ingénieur).

L'Institut Agro Dijon, c'est 2050 apprenants formés chaque année : 850 ingénieurs et masters sur le site de Dijon et 1200 étudiants en bac professionnel, bac technologique et BTS à distance.

La professionnalisation de nos formations est une priorité !

4 domaines d'excellence scientifique :
- Agronomie, agroéquipements et environnement
- Agroalimentaire Nutrition - santé
- Sciences de l'éducation
- Territoires, développement et espaces ruraux

6 unités de recherche labellisées

100 enseignants-chercheurs

1 cursus d'ingénieur et 2 spécialités
Ingénieur en agronomie et ingénieur en agroalimentaire

7 mentions de masters co-accrédités
avec l'Université de Bourgogne ou la COMUE UBFC

1 mastère spécialisé
accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

4 Licences pro.

1 Bac Techno.
(formation à distance)

7 B.T.S.
(formation à distance)

4 Bacs pro.
(formation à distance)



100

projets étudiants/an menés en collaboration avec nos partenaires et nos enseignants-chercheurs



500

stages/an en milieu professionnel



50

professionnels participent chaque année à notre forum entreprises



480

entreprises partenaires taxe d'apprentissage en 2021



2

sites de formation :

- L'Institut Agro Dijon
- L'Institut Agro enseignement à distance (ex CNPR) - Lempdes

2022

TAXE D'APPRENTISSAGE

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT AGRO DIJON ?

DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE LES ÉTUDIANTS ET LE MONDE PROFESSIONNEL

- 80 visites d'entreprises et/ou de voyages d'études/an.
- Participation des étudiants à des salons internationaux : SIAL, SIMA, Agritechnica.

DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT ET L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU SEIN DE NOS FORMATIONS

- Participation à des concours d'innovation alimentaire (Ecotrophéa, trophée Pasteur).
- Sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat.

ACQUÉRIR DES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES INNOVANTS

- Développement de l'Agro Open Lab : lieu d'interactions original centré sur l'innovation pédagogique. Il favorise les regards croisés entre enseignants, chercheurs, étudiants, professionnels, experts et partenaires publics et privés.

FINANCER DES DÉPENSES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT, OUVRIER NOS FORMATIONS À L'INTERNATIONAL

- **Septembre 2022** : ouverture de la formation ingénieur en agronomie par apprentissage.
- 200 stages à l'étranger/an.

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE : RÉFORME 2020

Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage, calculées sur 0,68% de votre masse salariale, ont évolué. Le nouveau barème, appelé solde de la taxe d'apprentissage correspond à 13% de votre taxe.

Vous pouvez flécher ces 13% directement à l'Institut Agro Dijon sans passer par un intermédiaire.

QUOTA

87 %

de votre taxe versés à OPCO* de branche

0,68 %

de votre masse salariale brute



«BARÈME» OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13 %

de votre taxe versés en direct à l'établissement de votre choix

OPCO : Opérateurs de Compétences chargés d'accompagner la formation professionnelle.

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE DIRECTEMENT À L'INSTITUT AGRO DIJON ?

PAR CHÈQUE OU PAR VIREMENT

PRÉCISEZ LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Votre numéro de SIRET.
- La mention « INSTITUT AGRO DIJON - TA 2022 »

Envoyez votre versement à l'Institut Agro Dijon accompagné du bordereau de versement ci-joint avant le 31 mai 2022

CONTACT

Amélie Gachon

amelie.gachon@agrosupdijon.fr

Tél. 03 80 77 23 81

 L'INSTITUT agro Dijon


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

26, Bd Docteur Petitjean - BP 87999 - 21079 DIJON cedex
Tél. : 00 33 3 80 77 25 25

www.institut-agro.fr/dijon

Membre de :


UBFC
UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

 agreenium